

## "Le sentier des landes" (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
1 h 45	7 Km	jaune	facile	44 m

- 1 Du parking, prendre à droite, rejoindre la D 711. Traverser la D 711 vers les villages de la Perrière et Lavergne, continuer sur la voie communale en allant vers le Pic puis prendre le chemin rural à gauche.
- 2 Continuer tout droit jusqu'à la rencontre des deux autres sentiers.
- 3 Prendre à droite sur 350 m jusqu'à la table pique-nique.
- 4 Prendre à gauche en direction de Rouffignac.
- 5 Longer la scierie en direction de Villemonteix sur 100 m.
- 6 Prendre le chemin sur la gauche en direction de Lavergne jusqu'à la rencontre des deux autres sentiers.
- 7 Continuer sur la droite en direction du village de Lavergne jusqu'à la voie communale 203. Prendre à droite pour rejoindre la Perrière puis la D 711. Traverser la D 711 et rejoindre le parking par la voie communale.

## Le sentier de la Perrière (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
2 h 20	9,3 Km	jaune	facile	50 m

Voir le descriptif du point 1 au point 4 du "sentier du renard"

- 4 Prendre sur la droite en direction des Refous. Attention à 210 m, franchissement de la D 9.
- 5 A la limite de la commune, prendre à droite le chemin rural jusqu'à la voie communale en direction du Pic. Traverser le hameau pour rejoindre la D 9.
- 6 Prendre à gauche la voie communale en direction de Magaudeix. Arrivé à l'autre voie communale, tourner à droite puis 180 m plus loin prendre le chemin rural à gauche en direction des Maurants. Au bout du chemin, prendre à droite pour rejoindre la D 9.
- 7 Sur la D 9, prendre à gauche pendant 180 m puis tourner à droite par le chemin rural en direction des Herses.
- 8 Au croisement des chemins, prendre à gauche en direction de la Brousse jusqu'à la D 711. Prendre la D 711 sur la gauche pendant 90 m, puis tourner à droite sur le chemin rural qui longe le stade de football.
- 9 Continuer tout droit jusqu'à la voie communale, puis tourner à droite en direction du bourg et du parking.

### Le Menhir du Pic - Javerdat (Inscrit Monument Historique) -

Photo de couverture

A 300 m après le carrefour de la route de Cieux, emprunter à droite un chemin de terre carrossable pendant 250 m. Le menhir (fléché) se trouve dans un petit bois à l'angle de deux chemins. Ce monolithe était depuis longtemps couché à terre et brisé. Comme d'autres mégalithes, il a été redressé en 1985 par la Circonscription des Antiquités Préhistoriques. Sa hauteur totale est de 5,30 m.

## En chemin :

- Panorama sur les Monts de Blond ;
- L'église romane de Javerdat ;
- Les tumulus à Courtieux et Lascaux ;
- Le cippe en forme de phallus : près de l'église, devait signaler aux passants le lieu de sépulture ou alors était érigé au-dessus d'un coffre funéraire ;
- Dolmens et menhirs autour de Rouffignac ;
- Le menhir du Pic à Javerdat.

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme d'Oradour-sur-Glane  
Contact : 05 55 03 13 73  
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) ou 05 55 79 04 04

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)  
ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com). Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.

Crédit photo : CDT 87



## JAVERDAT

"Le sentier du renard" (11,8 km - 3 h)  
"Le sentier de la Perrière" (9,3 km - 2 h 20)  
"Le sentier des landes" (7 km - 1 h 45)

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



PAYS D'OUEST LIMOUSIN  
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



## Info pratique

**Accès :** De Limoges, prendre la N 141 en direction de Saint-Junien. Tourner à droite sur la D 9 en direction d'Oradour-sur-Glane. A Oradour-sur Glane, continuer sur la D 3a1, la D9 puis tourner à gauche sur la D 711 pour arriver à Javerdat.

**Départ des circuits :** Parking face à "l'auberge limousine" située en dessous de l'église et de la mairie.

Les pratiques possibles

- Marche
- Hébergement
- Vélo
- Continuité d'itinéraire
- Mauvaise direction
- Changement de direction

## Itinéraire

"Le sentier du Renard" (Sur la carte)

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé
3 h	11,8 Km	jaune	facile	68 m

- Du parking, prendre à droite, rejoindre la D 711.
- Traverser la D 711 vers les villages de "la Perrière" et "Lavergne".
- A la sortie de "Lavergne", prendre le chemin rural sur la gauche et continuer tout droit jusqu'à la séparation des deux sentiers à la table de pique-nique.
- Prendre à gauche en direction de Rouffignac.
- Longer la scierie en direction de Villemonteix jusqu'à la D 227.
- Traverser la D 227 et prendre le chemin sur la droite en direction de la Garenne jusqu'à la D 228.
- Traverser la D 228.
- Prendre le chemin rural sur la droite qui rejoint la voie communale 205.
- Traverser la voie communale 205.
- Prendre le chemin rural sur la droite en direction "les Grands Brugeaux" jusqu'à la D 711.
- Prendre la voie communale jusqu'à la limite de la commune.
- Prendre le chemin rural sur la gauche. Continuer sur la voie communale qui vous emmène en direction de "Grand Champ".
- Arrivé sur la voie communale, prendre à gauche en direction du bourg et du parking.